

# COMPTE FINANCIER UNIQUE

## Exercice 2025



MORSCHWILLER-LE-BAS

### CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2026

---



# PRÉAMBULE

---

## Objectifs de la séance :

- approbation du Compte Financier Unique 2025
- affectation du résultat.

## Le Compte Financier Unique (CFU) :

- se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion,
- généralisé au plus tard pour l'exercice 2026 (article 205 de la loi de finances 2024).

## Ses objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière (toutes les données regroupées au sein d'un même document),
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable (données clés et informations pertinentes y sont intégrées),
- dématérialiser l'ensemble de la chaîne (contrôles automatisés).

# PRÉAMBULE

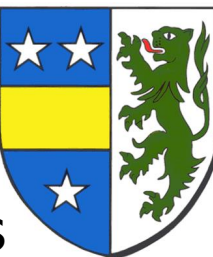
---

- Le CFU permet une meilleure information des assemblées délibérantes (données comptables et budgétaires côte à côte).
- Il est régi par les mêmes **6 principes** que ceux du Budget :
  - ✓ l'annualité (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre),
  - ✓ l'antériorité (mais latitude jusqu'au 30 avril),
  - ✓ l'unité (dépenses et recettes dans un document unique),
  - ✓ la spécialité (recettes évaluatives mais dépenses strictement limitatives),
  - ✓ l'universalité (recettes ni contractées ni affectées),
  - ✓ l'équilibre (en fonctionnement et en investissement).
- Il est approuvé par vote par le Conseil Municipal (en l'absence du Maire).

# PRÉAMBULE

Une nouveauté, l'**Annexe environnementale** « Impact du Budget pour la transition écologique » :

- issue du Pacte vert européen de 2019,
- rendue obligatoire pour les communes de + 3 500 habitants par la loi de Finances 2024 (article 191),
- **6 axes** :
  - ✓ Axe 1 : atténuation du changement climatique,
  - ✓ Axe 2 : adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels,
  - ✓ Axe 3 : gestion des ressources en eau,
  - ✓ Axe 4 : transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques,
  - ✓ Axe 5 : prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols,
  - ✓ Axe 6 : préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.
- **Calendrier de déploiement** : pour les **exercices 2025 et 2026**, axes 1 et 6 pour tous les comptes réels d'investissement, à l'exclusion du remboursement des annuités d'emprunt.  
À compter de 2027, tous les axes pour tous les comptes réels d'investissement, à l'exclusion du remboursement des annuités d'emprunt.
- **Objectifs** :
  - ✓ valoriser les choix d'investissement des collectivités ayant un impact positif sur l'environnement.
  - ✓ mesurer l'effort consenti en faveur de la transition écologique et faciliter la planification écologique à l'échelle du territoire national.



# LE CFU 2025

## Analyse de la section de FONCTIONNEMENT

Des taux de réalisation de très bon niveau en recettes et en dépenses, grâce à la poursuite de l'effort de maîtrise des charges.

DÉPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	87,5%	013	Atténuations de charges	105,8%
012	Charges de personnel et frais assimilés	98,2%	70	Produits services, domaine & ventes diverses	101,2%
014	Atténuations de produits	79,8%	73	Impôts et taxes	101,3%
65	Autres charges de gestion courante	99,2%	74	Dotations et participations	106,5%
66	Charges financières	96,4%	75	Autres produits de gestion courante	129,5%
67	Charges exceptionnelles	59,7%	77	Produits exceptionnels	75,7%
68	Dotations amortissements & provisions	100%	78	Reprises sur amortissements & provisions	100%

# LE CFU 2025

## Analyse de la section de FONCTIONNEMENT

### EN SYNTHÈSE :

- Maintien à un **niveau bas des charges à caractère général (O11)** grâce à la poursuite des efforts de maîtrise des dépenses et à l'application encore stricte du Plan local de sobriété. A noter cependant une légère augmentation par rapport au niveau de 2024,
- **légère hausse des frais de personnel (O12)** mais les charges des seuls agents communaux sont **en baisse** par rapport à 2024 (48% du budget total),
- **des recettes légèrement supérieures aux prévisions** (remboursements d'une partie des salaires d'agents en maladie, compensation des tickets restaurant, versement du capital décès d'un agent, dotation de l'Etat qu'il faudra reverser à m2A), mais non pérennes et toujours très dépendantes de la fiscalité locale (63% pour les seuls impôts fonciers),
- une épargne brute confortable de 572 k€.



# LE CFU 2025

## Analyse de la section d'INVESTISSEMENT

L'année 2025 a été la 6<sup>e</sup> année sur les 7 dernières à dépasser le million de paiement de dépenses réelles.

DÉPENSES			RECETTES		
16	Emprunts et dettes assimilées	100%	10	Dotations, fonds divers et réserves	103,9%
20	Immobilisations incorporelles	0%	13	Subventions d'investissement	32,3%
204	Subventions d'équipement	1,3%			
21	Immobilisations corporelles	56,9%			
23	Immobilisations en cours	31%			

# LE CFU 2025

## Analyse de la section d'INVESTISSEMENT

### EN SYNTHÈSE :

- Un taux de réalisation relativement faible (44%) mais un niveau de démarrage des opérations prévues de près de 80% (38 opérations démarrées ou soldées sur les 47 envisagées),
- de nombreuses opérations achevées sur le chapitre 21 : tranche 4 d'optimisation de l'éclairage public, entretien de bâtiments communaux (Salle Polyvalente et école maternelle), travaux et plantation d'arbres à la Plaine de Jeux, soutien au Football Club (pare-ballons et déplacement des buts) et au CPI (toiture, mise aux normes du FPTL), acquisition d'un véhicule pour le Service Technique, réalisation de cavurnes au Cimetière et poursuite de l'embellissement de l'espace public (Square des Images, 1<sup>re</sup> tranche du Massif de la Fontaine, massifs de l'entrée Est et des « 3 Éléments »),
- un faible taux de réalisation du chapitre 23 à cause du non-démarrage des gros projets communaux (aménagement entrée Ouest, extension rue du Vignoble, aménagement « délaissé » RD rue des Pèlerins, embellissement abords du « Mess ») mais quasi-finalisation des chantiers des rues Cure et Longue,
- une hausse des remboursements en capital de la dette due à 2 emprunts de 500 k€ souscrits en janvier.



# LE CFU 2025

## L'affectation du résultat

L'analyse globale du Compte Administratif révèle la situation suivante :

Année 2025	Reports 2024	Résultats 2025	RAR 2025/2026	Résultats cumulés
FONCTIONNEMENT	0 €	572 338,60 €	0 €	572 338,60 €
INVESTISSEMENT	- 175 755,10 €	779 912,69 €	- 1 024 701,48 €	- 420 543,89 €
<b>Résultat de clôture 2025</b>				<b>151 794,71 €</b>

Proposition :



Versement à l'investissement (1068) : **572 338,60 €**

